



**DE VINCI**  
HIGHER  
EDUCATION



ODD 2

**ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER  
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE,  
AMÉLIORER LA NUTRITION  
ET PROMOUVOIR UNE  
AGRICULTURE DURABLE.**

Hackathon A2 - Entrepreneuriat Responsable : Créer une entreprise à impact positif  
Du 18 au 22 Mars 2024 // Directrice Soft Skills, Développement Durable et Carrières



## ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DURABLE

Dans la continuité des **Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD 1 - Éliminer l'extrême pauvreté et la faim)**, l'ODD 2 vise à **éradiquer la faim et la malnutrition en garantissant l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous**. Il appelle à la mise en place de systèmes de production alimentaire et de pratiques agricoles durables et résilients. Le défi de nourrir les **925 millions de personnes souffrant de la faim** et les 2 milliards de personnes supplémentaires dans le monde **d'ici 2050** nécessite en effet de repenser les systèmes actuels d'alimentation.

Si l'ODD 2 concerne tout particulièrement les pays pauvres, les conséquences des changements climatiques et la crise du COVID-19 ont montré que les pays développés n'étaient pas à l'abri de difficultés majeures tant d'un point de vue de l'approvisionnement et de la sécurité alimentaire que pour assurer une alimentation de qualité et en quantité à toute leur population.

A l'échelle mondiale la sécurité alimentaire et nutritionnelle doit être **renforcée par un appui à un développement rural inclusif**, à l'agriculture familiale à travers une intensification agroécologique et par un soutien aux filières vivrières et d'élevage durables.

Le déploiement de politiques agricoles, alimentaires et nutritionnelles adaptées est nécessaire, en lien avec les organisations internationales compétentes : *Comité pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA)*, *Groupe d'experts de haut niveau (HLPE)*, *Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)*, *Programme alimentaire mondial (PAM)* et *le Fonds international de développement agricole (FIDA)*.

Les conflits armés récents dans différentes régions du monde ont des impacts désastreux sur les populations, et sur les productions alimentaires. Cela a par ailleurs des conséquences à l'échelle mondiale, dans un contexte où le prix des matières premières agricoles est fixé par les cours boursiers.

**L'ODD 2 ne pourra être atteint que si les cibles de plusieurs autres ODD sont également atteintes (ODD 1, ODD 3, ODD 10, ODD 12, ODD 13, ODD 14, ODD 15 notamment).**

Les décideurs ont un rôle à jouer dans la promotion de systèmes de production durables à grande échelle et dans le bon fonctionnement des marchés alimentaires.





## LES 8 CIBLES DE L'ODD 2 :

### 2.1 : Faim

D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

### 2.2 : Malnutrition

D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.

### 2.3 : Productivité et petits exploitants

D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs.

Leur assurer, entre autres, l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.

### 2.4 : Agriculture performante et résiliente

D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes,

renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.

### 2.5 : Diversité et partage des ressources génétiques

D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international.

Favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé aux ressources génétiques. Favoriser le partage juste et équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale.

#### 2.a : Recherche agronomique

*Accroître, dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, l'investissement en faveur de l'infrastructure rurale, des services de recherche et de vulgarisation agricoles et de la mise au point de technologies et de banques de gènes de plantes et d'animaux d'élevage, Renforcer ainsi les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés*



### 2.b : Exportation et commerce

*Corriger et prévenir les restrictions et distorsions commerciales sur les marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures relatives aux exportations aux effets similaires, conformément au mandat du Cycle de développement de Doha.*

### 2.c : Fonctionnement des marchés alimentaires

*Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés, y compris les réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité du prix des denrées alimentaires.*

## Le contexte en France

Même si la France a éradiqué la malnutrition aiguë sur son territoire, la précarité alimentaire est une réalité préoccupante qui touche un nombre croissant de personnes. Selon les données de la Fondation Abbé Pierre, en 2020, près de 5,5 millions de personnes en France ont été confrontées à des difficultés pour se nourrir de manière adéquate. Cette situation a été aggravée par la crise économique et sociale causée par la pandémie de Covid-19, qui a entraîné une augmentation significative du nombre de personnes en situation de précarité alimentaire.

Cette situation a de graves conséquences sur la santé et le bien-être des personnes concernées. Le manque d'accès à une alimentation saine et équilibrée peut entraîner des problèmes de nutrition, des carences en nutriments essentiels et des maladies liées à l'alimentation, telles que l'obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires.

De plus, la précarité alimentaire a un impact sur la vie quotidienne des individus, qui doivent faire face à des choix difficiles, tels que sacrifier d'autres besoins essentiels pour se nourrir convenablement.

La part de l'alimentation dans le budget des ménages diminue : elle est passée de 35 % en 1960 à 18 % en 2021 (INSEE). Le panier alimentaire moyen se modifie, les produits transformés et les plats préparés prenant la place des produits frais et des boissons alcoolisées. La baisse du temps consacré à la cuisine et la hausse du pouvoir d'achat des ménages expliquent notamment ces transformations. Elles ont des conséquences sur la santé générale, parce qu'elles augmentent le risque de maladies non transmissibles (ODD 3), telles que l'obésité ou les maladies cardiovasculaires.



La lutte contre le gaspillage alimentaire dans les pays développés est également un levier indispensable pour atteindre l'ODD 2 puisqu'il a des incidences positives sur la lutte contre le dérèglement climatique, sur la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, ainsi que sur la réduction de l'insécurité alimentaire (en donnant plutôt qu'en jetant par exemple).

### Programme national pour l'alimentation (PNA)

<https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation-2019-2023-territoires-en-action>

<https://agriculture.gouv.fr/alimentation-nutrition-et-climat-lancement-dun-appel-projets-2023-2024>

## Vidéos à regarder

4'08" - [https://www.youtube.com/watch?v=r\\_smFvi9yo8](https://www.youtube.com/watch?v=r_smFvi9yo8)

2'21" - <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=z0SAmyDrw0o>

### SMART TECH - Utiliser la data pour réduire la précarité alimentaire

<https://www.dailymotion.com/video/x8r9r4d>

### Comment parvenir à une faim zéro et réduire les émissions dues à l'agriculture ?

1'29" - <https://www.youtube.com/watch?v=ms-4OWkVgLU>





## Les interactions clés de l'ODD 2 avec les 16 autres ODD

### Avec l'ODD 1

Réduction de moitié de la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants qui souffrent de pauvreté sous tous ses aspects ; faire en sorte que tous aient accès aux services de base

### Avec l'ODD 3

Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges

### Avec l'ODD 6

Assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable ; garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce et réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau

### Avec l'ODD 12

Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables ; réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement

### Avec l'ODD 13

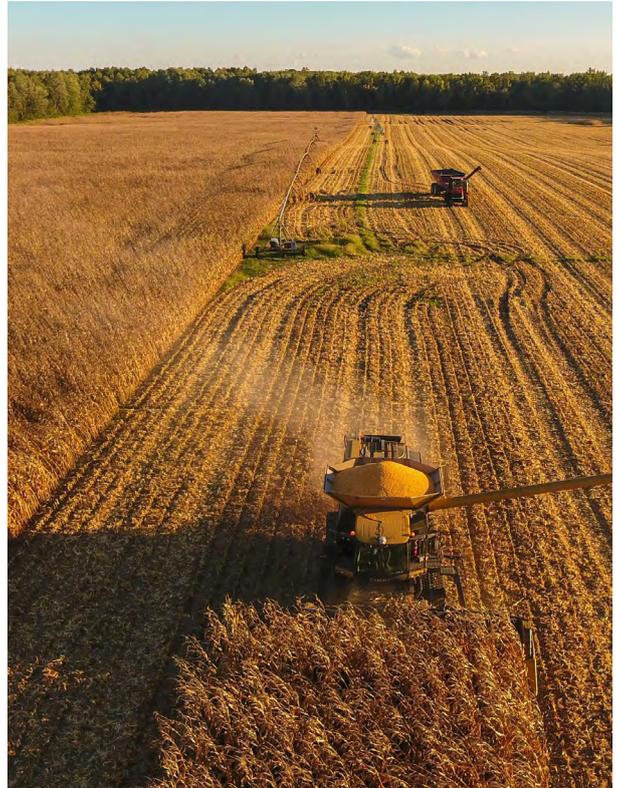
Atténuation, adaptation aux changements climatiques : réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique

### Avec l'ODD 14

Préserver et restaurer les écosystèmes marins

### Avec l'ODD 15

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres



## *Comment les entreprises contribuent*

### à lutter contre la faim et à atteindre l'ODD 2

Les sols agricoles, solution pour lutter contre les changements climatiques – Initiative 4pour1000  
<https://www.youtube.com/watch?v=8LZOTIjA-fk>

France Stratégie, Pour une alimentation saine et durable  
<https://www.youtube.com/watch?v=Qxi9Qyguc-Q&t=29s>





## Quelques ressources

### Programme national pour l'alimentation :

<https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-lalimentation-2019-2023-territoires-en-action>

<https://www.telerama.fr/debats-reportages/la-faim-en-france-une-precarite-alimentaire-de-plus-en-plus-criante-alerte-le-secours-catholique-7005043.php>

<https://www.actioncontrelafaim.org/presse/covid-19-france-hausse-significative-de-linsecurite-alimentaire-en-france-selon-une-etude-de-3-associations/>

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/hunger/>

<https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>

### Politique agricole commune (PAC) :

<https://www.touteurope.eu/agriculture-et-peche/reforme-de-la-pac-quels-enjeux-pour-la-france/>

[https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/food-farming-fisheries/key\\_policies/documents/cap-post-2020-environ-benefits-simplification\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/food-farming-fisheries/key_policies/documents/cap-post-2020-environ-benefits-simplification_fr.pdf)

### Synthèse de l'ODD 2 :

<https://fonda.asso.fr/ressources/fiche-odd-ndeg2-faim-zero>

## Les acteurs spécialisés

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation** - <https://agriculture.gouv.fr/>

**Les restos du cœur** - <https://www.restosducoeur.org/>

**Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture** - <https://www.fao.org/home/fr>

**Terre de liens** - <https://terredeliens.org/>

**Action contre la faim** - <https://www.actioncontrelafaim.org>

**Banque(s) alimentaire(s)** - <https://www.banquealimentaire.org/>

